

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024

## Revue de dépenses : les entreprises du dispositif médical déplorent un rapport basé sur une logique comptable

À la suite de la publication du rapport conjoint de l'IGAS et de l'IGF, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) tient à réagir aux 3 leviers identifiés comme porteur d'économies.

En prévoyant 3 grands leviers d'économies, le rapport IGAS/IGF est centré sur une vision purement financière de la gestion du système de santé, loin des préoccupations des Français d'un meilleur accès aux soins et des réponses à apporter à leurs besoins de santé. Si le rapport reconnaît la très grande hétérogénéité du secteur, il n'en propose pas moins des pistes d'économies globales dont le seul objectif est de trouver « coûte que coûte » des marges de manœuvre financières.

### Une baisse des prix déconnectée de la réalité et dangereuse pour l'innovation et la réindustrialisation

Pour majorer l'objectif d'économies du CEPS, l'IGAS et l'IGF semblent encourager le CEPS à plus de décisions unilatérales. Pour le Snitem, cette voie est complètement paradoxale, 2 mois après la signature d'un accord-cadre sur les dispositifs médicaux.

S'appuyant une nouvelle fois sur une logique exclusivement comptable, ce rapport prend l'exact contre-pied des recommandations de celui de la mission interministérielle sur les produits de santé publiée il y a un an. En plus d'être déconnectées de la réalité de la vie des entreprises et des territoires, **ces recommandations constituent une marche arrière vis-à-vis de la volonté politique d'innovation et de réindustrialisation de la France.**

### Des pistes intéressantes mais insuffisamment étudiées concernant la franchise et la réduction de volume

Premier levier identifié dans le rapport, les conséquences de l'instauration d'une franchise pour les DM dépassent les seules entreprises. **Le Snitem souligne que cette option doit être examinée au regard de son impact sur les capacités d'accès aux soins des Français.**

Comme le souligne le rapport, la maîtrise des volumes consommés apparaît comme le levier le plus pertinent de la maîtrise des dépenses à moyen/long terme. Le Snitem s'accorde avec le rapport sur le fait que le volume de DM est corrélé avec les besoins de santé et dépend de l'activité médicale.

En ce sens, le Snitem a fait des propositions concrètes et applicables rapidement. Celles-ci nécessitent de **s'intéresser aux pratiques de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la chaîne de prescription et d'utilisation des DM.**

## **A propos du Snitem**

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 600 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

**Contacts** : Service communication du Snitem : [communication@snitem.fr](mailto:communication@snitem.fr) / 01 47 17 63 88

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE DE LA PART DU SNITEM,  
OU TOUT AUTRE COMMUNICATION DESTINÉE À LA PRESSE, MERCI D'ÉCRIRE À [COMMUNICATION@SNITEM.F](mailto:COMMUNICATION@SNITEM.F)